

# humanitas

Vol. III

IMPrensa DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA  
COIMBRA UNIVERSITY PRESS

FACULDADE DE LETRAS DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA

INSTITUTO DE ESTUDOS CLÁSSICOS

---

# HVMANITAS

VOLUME III



**COIMBRA**

MCML - MCMLI

## L'«œil du Roi»: concept politico-administratif commun à l'Iran, à la Chine et à l'Hellade

Hérodote, au chapitre cxiv de son livre 1 (*Klio*), à propos de la jeunesse de Cyrus, nous conte comment, s'amusant avec des garçons de son âge dans le village perdu de Me'dée, où il grandissait ignoré chez un bouvier d'Astyage, dont l'épouse avait nom *Kyno* en grec, et donc *Spako* en médique, fut choisi par ses compagnons pour être leur «roi». Roi pour rire, cela va sans dire. Prenant son rôle au sérieux, il enjoignit aux uns de construire des demeures; aux autres d'assumer les fonctions de sa garde militaire. Il alla même jusqu'à nommer l'un d'eux son premier ministre — ou, si l'on préfère une couleur plus orientalisante, son *grand vizir*. Peu important les mots. Car, sur la nature même de la fonction dont il s'agit, il ne saurait y avoir l'ombre d'incertitude. Ce dignitaire, manifeste réplique du mandataire en chef du Monarque, son «fondé de pouvoirs» dirions-nous, porte ici le nom, parfaitement translucide, ἀὐτοῦ βασιλέως, donc *d'œil du Roi*. Cela même définit de façon très suffisante sa fonction de délégué, de «surveillant général» pour compte de son chef suprême, le Souverain (1).

Ceci se vérifie, d'ailleurs, dans le passage des *Perses* (2) où Eschyle, évoquant les pertes éprouvées à la bataille de

(1) Les monarques de l'Iran semblent, d'ailleurs, à en juger par Hérodote, 1, 100, 2, avoir fait grand usage de ces «surveillants», à grande ou à petite échelle. Mais il va sans dire que tous n'avaient pas rang de *ministres* proprement dits.

(2) Vv. 979-982.

Salamine par l'entourage de Xerxès, évoque un certain *Alpistos*, fils de *Batanôchos*, que le chœur qualifie d'«œil en tout fidèle» du Μονάρχη :

ἤ καὶ τὸν Περσῶν ἀποῖ  
 τὸν σὸν πιστὸν πάντ' ὀφθαλμὸν  
 μυρία μυρία πεμπαστῶν  
 Βατανώγου παῖδ' ἄλλτ' ἰστὸν.....

C'est un grand personnage, en tout cas, puisqu'il est considéré comme un conducteur de myriades et de myriades.

L'importance de ces fonctions, postulant ainsi qu'elles le faisaient, une étroite et personnelle collaboration avec le Maître, se conçoit de reste, en Orient surtout. Aussi bien nous apparaît-elle définie d'une façon particulièrement précise en tel passage de la *Cyropédie* (1), où il est dit notamment:

Κατεμαῶμεν δὲ ὡς καὶ τοὺς βασιλέως καλουμένους σβαῖμούς  
 καὶ τὰ βασιλέως ὅτα οὐκ ἄλλως ἐκτῆσατο ἢ τῷ <Ὡρεῖσ' αἱ τε  
 καὶ τῶν.

Il estimait, en effet, comme précieuses au premier chef à son autorité royale les bonnes volontés, quelles qu'elles fussent, qui, faisant, pour lui, fonction d'*yeux*, ou d'*oreilles*, le tenaient informé de tout ce qu'il lui était utile de connaître. Aussi, ajoute notre auteur, les honorait-il grandement et, ἐκ τούτου <Ὡ καὶ πολλοὶ ἐνομίσαζον βασιλέως ὀφθαλμοὶ καὶ πολλὰ ὅτα. La suite du texte nous montre que Cyrus, de par le large accueil qu'il réservait à ces «ministres» officieux, avait dans une mesure appréciable popularisé cet office. Car quel est donc l'*œil*, quelle pourrait être l'*oreille* qui, à eux seuls, pourraient s'avérer aptes à tout voir, à tout entendre ?

Toujours est-il que, mandataires officiels, ou officieux, du Prince, ces «yeux», ces «oreilles», s'acquittaient du rôle, fort apprécié, d'*agents*, de *surveillants*, voire de *ministres* du Monarque, auprès duquel ils passaient pour remplir l'office des Servi-

(1) VIII, 2, 10.

teurs par excellence de sa Royauté. En cette terre de vieille Monarchie de droit divin qu'était l'Asie, la terminologie demeure, d'ailleurs, facilement indécise, le plus clair de la puissance des délégués du Monarque tenant moins à leur titre officiel qu'à l'intimité de fait existant entre eux et leur Souverain. A cette réserve près, l'on peut les qualifier, suivant les circonstances, d'émissaires, d'espions, de ministres, voire d'ambassadeurs. Et, après tout, il n'y a peut-être, entre ces diverses spécialisations, pas tant de différence!

Une fort opportune démonstration de ce qui précède nous est, d'ailleurs, fournie par le passage des *Acharniens* (1) où Aristophane introduit sur la scène le personnage considérable — bien qu' à dessein ridiculisé en l'occurrence — du *Pseudartabas* — disons de *Y Artabas pour-rire* — que le poète comique, à plusieurs reprises, décore ici du titre de Βασιλέως Ὀφθαλμός, d'*Œil du Roi*. Il va sans dire que, si telle est l'appellation que lui décerne, selon le protocole, le Héraut qui fait ici fonction d'introducteur officiel, Dicéopolis, lui, ne ménage pas ses quolibets à l'œil énorme, «semblable à un écubier de navire», dont le metteur en scène a affublé le dit Ambassadeur. Car c'est bien un Ambassadeur puisque, d'emblée, il s'offre, *de la part de son Monarque*, à acheter à prix d'or des consciences et des concours (2).

De ce chef, nous nous trouvons, grâce à ces quelques passages, avoir très suffisamment défini ce que nous avons lieu de concevoir sous le titre, plus ou moins officiel, d'*Œil du Roi*.

Bien que le peu qui nous reste de monuments écrits en iranien ancien ne nous mette point en mesure de déterminer exactement le terme en usage à la cour des Rois de Perse pour désigner ces représentants officiels du Monarque, ce que nous en rapportent Hérodote, comme Eschyle, comme Xénophon, comme Aristophane, ne saurait laisser subsister le moindre doute quant à l'existence, dans l'Empire perse, d'un titre de cette signification attribué aux délégués, émissaires,

(1) Vers 90 et suivants.

(2) Vers 100 et suivants.

ambassadeurs, ou chargés d'affaires du Monarque. Nous avons, par conséquent, la plus entière certitude sous ce rapport.

Mais la steppe iranienne, avec ses cavaliers pasteurs aux arcs redoutables, n'est pas seulement le domaine des Mèdes, des anciens Perses et des Scythes, aux innombrables clans. Elle constitue aussi, la géographie l'impose, l'une des maîtresses voies de communication entre l'Asie centrale, la Méditerranée et l'Extrême-Orient. Le long de cette route, à la faveur du constant vagabondage des hordes cavalières, ou pastorales, et des caravanes, se sont dès longtemps institués, autour de l'Asie centrale, maintes corrélations économiques, politiques, voire militaires. Cela même nous est sensible depuis les temps lointains des confédérations mitanniennes et hittites; féodalités politico-militaires caractérisées longtemps par leurs expansions puissantes et de vaste amplitude.

Il n'en paraît, dès lors, que plus légitime de rattacher à ce même concept métaphorique de *Y Œil du Roi*, le terme chinois

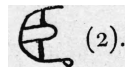
ancien de *tch'ên*, rendu de nos jours par le caractère



Ce terme, de nos jours, signifie *sujet d'un prince, être soumis à un prince*, d'où, par naturelle extension sémantique, *haut dignitaire, ambassadeur, ministre*; en bref délégué et représentant à la fois du Souverain (1).

Car ce vocable qui, sous sa forme archaïque, se prononçait, ou à peu près, *fjen*, se trouve précisément avoir, sous sa forme pictographique originelle, représenté un œil. Dans l'écriture

sigillaire il a l'aspect, déjà dûment schématisé, de



Mais, par fortune, il se trouve déjà figurer dans les signes archaïques tracés, voici plus de 3.000 ans, sur les os divinatoires de la Chine des Chang (3). Or, plus de doute possible.

(1) V. p. ex. le Dictionnaire chinois du P. S. Couvreur, p. 783, col.1 et 2; également *Y Analytic Dictionary* de B. Karlgren, s. n. 1.196.


(2) V. B. Karlgren, *op. cit.*, I. cit.

(3) V. H. G. Creel, *La naissance de la Chine*, Paris, 1937, pp. 151 sqq. Chronologie traditionnelle 1765-1123 av. J.-C.; selon d'autres, 1558-1051; selon l'archéologie contemporaine, 1400-1122.

Car, ici, ce même signe *tcKên* nous apparaît sous les espèces, parfaitement évidentes, d'un simple œil humain écrit



Ce pictogramme fut employé, nous en avons bonne et due certitude, pour représenter une *tête*, en abrégé. Lorsque l'on ramenait, par exemple, des prisonniers de guerre, on les comptait par «têtes», comme nous faisons encore de nos jours. Aussi possédons-nous des textes de cette époque où le mot *captif* est représenté par cet *œil*. *Œil* qui, d'ordinaire, nous apparaît

redressé verticalement sur l'un de ses côtés,  ; ce qui, du

même coup, nous rend raison de la forme stylisée du caractère carré classique ci-dessus: *tcKên*.

Mais, les captifs étant, ordinaire, assujettis à la condition servile, ce même mot prit, au cours des temps, les sens successifs, et corrélatifs, d'*esclave*, puis de *serviteur*, *partisan*, puis, enfin de *ministre*; les ministres n'étant, en définitive, que les serviteurs et partisans du Roi. Dès l'époque des Chang, ce vocable fait figure de titre officiel. Il n'en continue, d'ailleurs, pas moins à s'employer dans le sens de *serviteur*. C'est normal en Asie et peut, au même titre, s'employer en ce double sens pour désigner le *Pseudartabas* d'Aristophane.

Toujours est-il que cette terminologie métaphorique qui, comme le futur *rassaq* des hordes turco-tartares et mongoles des Gengis-Khanides et de Timur-lan, procède d'un concept politique à la fois administratif, militaire et policier en son principe, se trouve, par là même, décelé commun à la Chine des Chang et à la Perse d'Aristophane; solidaire, par conséquent, d'un vaste complexe de civilisation despotique, de type plus ou moins féodal, qui, depuis le xv<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'aux temps achéménides, a recouvert l'Asie du Nord, de la Mer Jaune à l'Egée. Il ne paraît même pas tout à fait impossible que pareil concept ne survive encore de nos jours. Quoi qu'il en soit, il a son unité sur toute la périphérie de l'Asie steppique.

Colombes (Seine), novembre 1949.

C. AUTRAN.